

**Considérations sur la diversité des bassins de différentes races humaines
/ Traduit d'après le manuscrit hollandais.**

Contributors

Vrolik, Gerardus, 1775-1859

Publication/Creation

Amsterdam : J. Van der Hey, 1826.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/tb82x9sj>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

1826

O

III

$\frac{P}{19}$

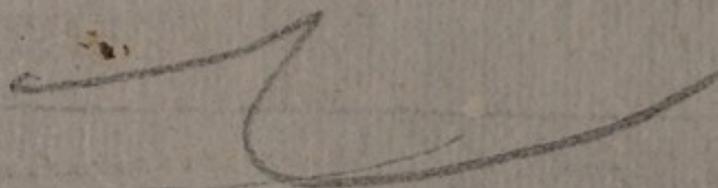
IV a. 40³

EPB/B

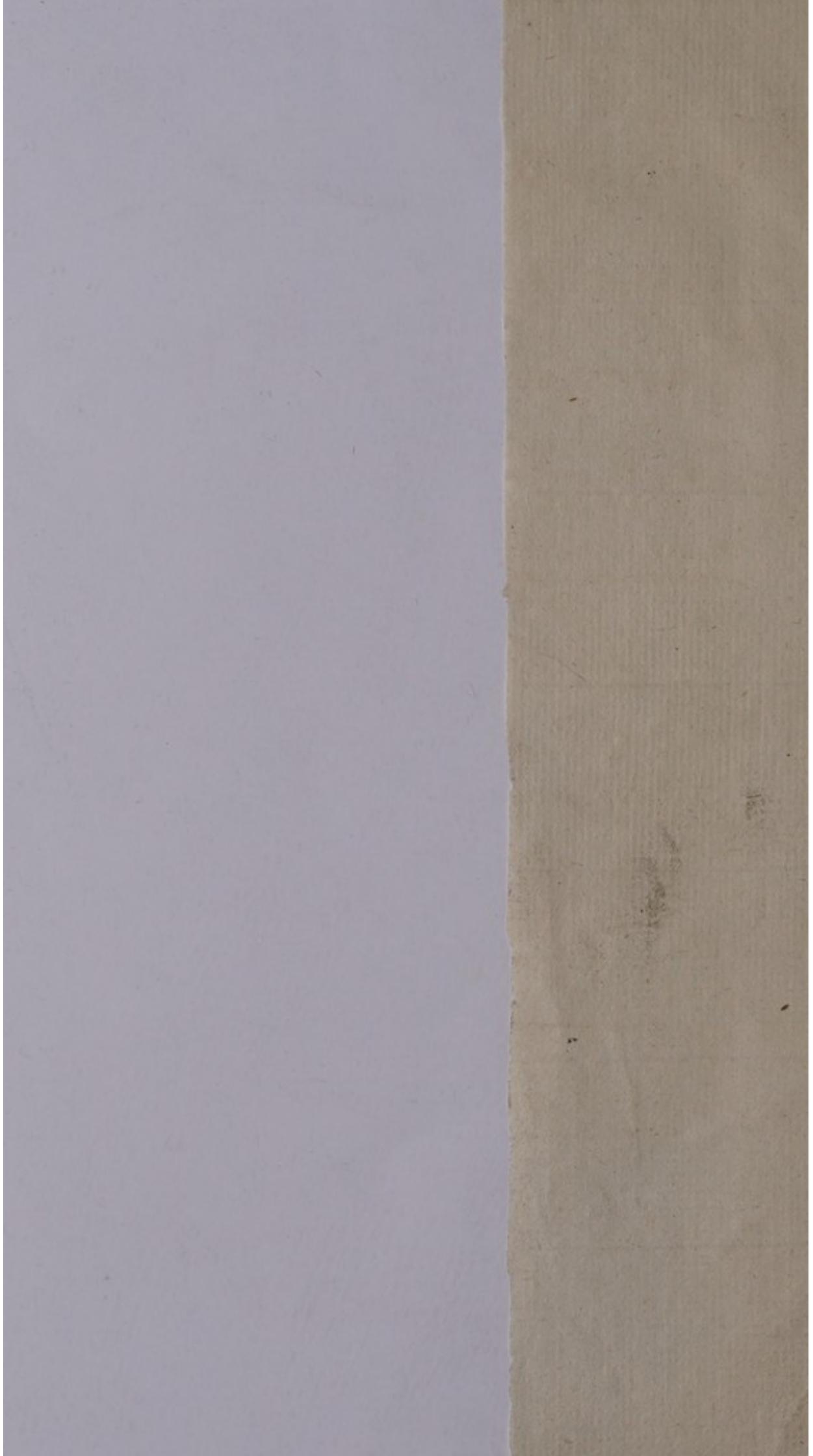
54355/B

O. III. p.

19/







42600

CONSIDÉRATIONS SUR LA DIVERSITÉ DES BASSINS

DE
DIFFÉRENTES RACES HUMAINES,

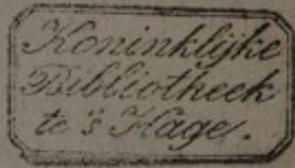
PAR
G. VROLIK,

Chevalier de l'ordre du Lion Belgique, Docteur en médecine, Professeur à l'Athenaeum Illustré d'Amsterdam et à l'Hôpital de St. Pierre, Secrétaire perpétuel de la Première Classe de l'Institut Royal des sciences, Président de l'Académie de Chirurgie d'Amsterdam, Membre de l'Académie Royale des sciences et belles lettres de Bruxelles, de l'Académie des sciences d'Harlem, d'Utrecht, de Rotterdam, de l'Académie des sciences naturelles et de médecine du Bas Rhin, de la Société des sciences naturelles de Senkenberg à Frankfort, Associé honoraire à la Société de médecine de Louvain, Membre correspondant de l'Académie Royale de Bavière, de la Société médico-chirurgicale de Berlin, etc.

TRADUIT D'APRÈS LE MANUSCRIT HOLLANDAIS.

Avec 8 Planches.

à AMSTERDAM,
chez J. VAN DER HEY ET FILS.
1826.



CONSIDÉRATIONS

DIVERSITÉ DES BARRIÈRES

DE LA NATURE

Le peuple de chaque pays offre quelque chose de particulier, qui se transmet de génération en génération, jusqu'à ce que, par le mélange de plusieurs nations, ces traits caractéristiques se trouvent altérés ou entièrement détruits.

CAMPBELL, sur les variétés naturelles, etc.



CONSIDÉRATIONS

SUR LA

DIVERSITÉ DES BASSINS

DE

DIFFÉRENTES RACES HUMAINES.

Depuis que le célèbre CAMPER a fixé son attention sur la *diversité naturelle des crânes de différentes nations* (*), les naturalistes se sont appliqués, de toute part, à recueillir des objets propres à confirmer cette variété. Quoique le caractère essentiel qui, d'après son opinion, devait déterminer la différence observée et en servir de mesure, ne se trouvât point confirmé en tout point, ou avoué par tous les observateurs; la forme du crâne

et

(*) V. *Dissertation sur les variétés naturelles, qui caractérisent la Physionomie des hommes de divers climats et de différens ages, &c.* Ouvrage posthume de PIERRE CAMPER, traduit du Hollandais par H. J. JANSEN. Paris.

et de la partie de la face qui en dépend, offrait néanmoins tant de caractères de différence qui sont particuliers, déterminés et fixes chez tels et tels peuples, qu'un naturaliste exercé ne pouvait s'y tromper. Qui ne reconnaît, au premier aspect, le crâne d'un Nègre et ne construit aussitôt, d'imagination, la face et la forme entière du corps sur cette base osseuse?

Cet essai de l'imagination est, sans doute, plus difficile lorsqu'il s'agit de peuples dont la figure et les traits nous sont moins connus. Cependant, malgré tout ce que peut avoir d'obscur l'image fictive d'un objet dont le crâne seul nous est donné, nous devons y attacher quelque forme déterminée peu différente, il me semble, de l'objet réel.

J'en ai fait l'essai plus d'une fois, et presque toujours avec succès. Mon observation vient surtout d'être confirmée par l'aspect du crâne d'une femme *Botocude*, dont la face et les formes sont exprimées avec tant de vérité dans le crâne de cette race, qu'il suffit d'avoir vu le dessin d'un seul pour s'en assurer tout-à-fait (*).

Or, comme le crâne diffère dans les races diverses; les autres os d'un même sujet offrent aussi des caractères particuliers qui les distinguent de

(*) L'excellente figure d'un crâne de Botocude dans la *Decas sexta Craniorum* de BLUMENBACH m'a servi de point de comparaison.

de ceux des autres. Cette différence se maintient ordinairement, jusqu'à ce que les races se mêlent avec des peuplades voisines ou éloignées: toutefois, pour distinguer chaque os séparé, il faut une patience et une pénétration d'esprit peu communes. On réussit bien plus facilement dans la détermination lorsque, ainsi que dans le crâne, les os de quelqu'autre partie du corps sont pris dans leur rapport mutuel. Ce rapport est le plus frappant et le plus facile à saisir dans les os du bassin.

La raison de cette différence si visible dans les diverses races, existe-t-elle dans les organes, dont dépend leur reproduction, ou cette diversité provient-elle d'une autre cause qui n'a point de rapport direct avec la génération? Je pense qu'il en existe plus d'une qui, toutes sont si bien liées ensemble et coopèrent si fortement vers le même but que, par l'ablation ou la destruction d'une d'elles, toutes les parties sont interverties dans leurs fonctions, et risquent même d'être tout-à-fait détruites.

La forme requise, dans le bassin de femme, pour pouvoir admettre le fœtus suivant les intentions du Createur de la nature, le porter jusqu'à maturité et le faire naître, n'était pas nécessaire dans l'homme. Dans tous les deux néanmoins, le bassin a encore d'autres fonctions à remplir. Lié si intimement avec le tronc et les extrémités inférieures, les muscles doivent y trouver une surface assez large pour leurs points d'origine et d'insertion: sa

cavité devant être considérée chez l'homme comme une continuation de la cavité abdominale, doit aussi entièrement y correspondre (*).

Tout cela n'empêche pas cependant que la différence à observer dans le reste du corps des individus de nations diverses, ne soit aussi exprimée dans cet organe.

Je formais depuis long temps le dessein de mettre à jour, tout ce que cette forme a de caractéristique, surtout dans les objets peu ou point observés jusqu'ici ; mais livré à d'autres occupations, et retenu par le désir de multiplier les faits, j'ai cru faire mieux de différer ce travail. Toutefois, ne sachant pas si je serai assez heureux pour trouver plus d'exemples de diversité, je ne différerai pas plus longtemps de publier ces considérations.

Pour faire ressortir d'avantage la différence des bassins de diverses races, je commencerai par donner les figures de ceux de femme et d'homme Européens bien conformés et ferai suivre ceux-ci,

- 1°. par le bassin d'un Nègre et d'une Nègresse ;
- 2°. par celui d'une femme Boschismanne ;
- 3°. par celui d'un homme et d'une femme de Java ;
- 4°. et par le bassin d'une femme Mestiche.

Ces

(*) J'ai développé plus amplement de quelle manière la nature a pourvu à cette formation, dans ma Dissertation Académique, *De homine ad statum gressumque erectum per corporis fabricam disposito*. Lugd. Bat. 1795. 8°.

Ces figures serviroient à éviter les répétitions et à rendre plus courte la description partielle de chaque bassin.

Le célèbre SOEMMERING a démontré, depuis longtemps, la différence qui existe entre l'Ethiopien et l'Européen, sans compter la variété du teint (*). Cette différence reste dans presque toute sa vigueur chez les individus transportés vers d'autres parties du globe; de sorte qu'elle peut même être observée dans ceux qui, esclaves ou libres, se sont acclimatés, depuis des années, dans les colonies Hollandaises occidentales.

Mais comme les habitans des pays plus civilisés, malgré la conformité de leurs traits généraux, offrent beaucoup de dissemblance dans leur forme, leur constitution et leur disposition morale, les Nègres diffèrent aussi beaucoup entre eux, et différaient encore plus si l'on s'appliquait, avec plus de constance, au développement de leurs facultés intellectuelles.

Je doute cependant que, considérés comme peuple, ils atteignent jamais le degré de civilisation qui brille en Europe et dans les autres parties civilisées du monde: tant sont nombreux les points de similitude qui les rapprochent des animaux.

SÖM-

(*) S. TH. SOEMMERING, *über die körperliche Verschiedenheit des Negers vom Europäer*. Frankfurt und Mainz 1785. 8°.

SOEMMERING nous en a indiqué et décrit plusieurs avec une scrupuleuse exactitude : mon but n'est pas de les détailler. Je ne veux pas toutefois, passer sous silence que le bassin nous offre aussi beaucoup de signes de l'animalité plus grande des Nègres.

Dans la classe des animaux, d'après les institutions de la nature, les mâles ont les muscles plus forts ; ils sont seuls armés ou plus propres à se défendre, plus courageux dans l'attaque, plus agiles à repousser la force que ne le sont les femelles.

Nous observons dans l'homme, une différence analogue de dispositions et de forces physiques. Elle se manifeste déjà dans les fonctions vitales ordinaires et dans tous les mouvemens, de sorte qu'elle est facile à observer et même à déterminer avec exactitude. Chaque sexe a ses qualités propres pour plaire ou déplaire. Cela dépend sinon en entier, du moins en partie, de ce que, dans la femme, le tissu des parties molles a moins de solidité, que les nerfs sont plus déliés, les fibres plus mobiles et la sensibilité plus élevée.

La preuve en est dans les sujets du sexe masculin qui, dans leur port, leur manière d'agir et leurs dispositions, offrent d'autant plus de ressemblance avec les femmes, qu'ils en approchent plus sous le susdit rapport. Aussi chaque sexe a une disposition particulière qui, à part même les or-
ga-

ganes sexuels, le distingue éminemment de l'autre.

Nous pourrions suivre cette différence dans toutes ses particularités. Mais nous bornant à une seule partie du système osseux nous ajouterons, comme observation préliminaire, que le caractère de l'homme et celui de la femme ne sont pas moins exprimés, dans tout le squelette, que dans les parties molles qui environnent les os, ou qui en sont couverts à leur tour (*).

Les os de la femme, quoique parvenus à leur dernier degré de croissance et de même volume que ceux des hommes, ont une surface moins rude, des épines, des crêtes plus petites, des fosses moins profondes, des cavités et des têtes articulaires moins prononcées, et plus de rondeur et de légèreté. Cette différence est plus prononcée, lorsque les os servent encore à d'autres fins particulières.

Le bassin destiné, dans presque toutes les femelles d'animaux quadrupèdes, à procurer un libre pas-

(*) Comparez la belle figure d'un squelette d'homme, dans les *Tabulae sceleti et musculorum corporis humani* de B. ALBINUS avec la planche d'un squelette de femme de S. TH. SOEMMERING; et, pour être assuré de la différence de conformité dans les parties molles, ajoutez-y les gravures d'homme et de femme qui se trouvent dans le Tome II des *Opera omnia* d'ANDR. VÉSALE, vis-à-vis pag. 608 de l'édition de Leyde. Année 1725.

passage au fœtus parvenu à toute sa maturité (*), doit être conformé de manière que rien, dans sa construction, ne puisse y mettre obstacle. L'art des accouchemens nous apprend les règles d'après lesquelles nous devons juger de la justesse de cette différence dans les bassins des deux sexes (†).

J'ai tâché de les faire ressortir dans les figures de la planche 1^{ère} et 2^{ème}. Elles sont prises d'après

(*) La taupe indiquée déjà par CAMPER et mentionnée ensuite par BLUMENBACH, fait ici une singulière exception. Voyez *Oplosing der vraag, door het Bataafsch Genootschap te Rotterdam voorgesteld, „ of „ er natuurlijke redenen zijn, waarom de mensch, „ meer dan eenig dier, met ziekten en gebreken heeft „ te worstelen ; zoo ja, hoe ver derzelve nasporing aan- „ leiding kan en moet geven, tot meerdere voltooiing „ van de voorschriften der geneeskunst tot onderhouding „ of herstelling der gezondheid.” Amsterdam 1783. 8^o. pag 11. en *Handbuch der vergl. Anatom.* de BLUMENBACH, pag. 64 et suiv. *Göttingen* 1805. 8^o.*

(†) En observant ces règles, j'ai ajouté à ce mémoire une table, dans laquelle j'ai déterminé les mesures qu'on a l'habitude de prendre des bassins. Pour le Nègre et le Javanais, je ne me suis pas tenu à ne donner que les mesures d'un seul bassin, et j'aurais fait la même chose pour la femme Boschismanne et la Mestiche, si l'occasion ne m'en eût manqué. Les mesures de bassins Européens, sont connues d'après les ouvrages sur les accouchemens. J'ai cependant cru de mon devoir de donner des mesures exactes des bassins dont j'ai présenté les gravures.

près des bassins bien conformés d'un *Européen* et d'une *Européenne*, morts à un âge mur (*).

Quand on compare le bassin de la femme avec celui de l'homme, on remarque que, chez la femme, le sacrum est plus large, moins courbé transversalement et plus droit dans toute sa longueur, se terminant enfin en os coccygiens plus étroits et d'ordinaire plus mobiles.

Les os iléons ont une direction plus verticale; ils ne couvrent pas tant le sacrum par derrière que chez l'homme; ce qui rend les reins des femmes plus larges. Du bord supérieur de la surface articulaire qui les unit aux côtés du sacrum, ils passent par un arc plus grand dans les pubis. Ceux-ci sont moins proéminens que dans le bassin de l'homme; leur articulation a aussi moins de hauteur.

Les

(*) Je dois ces dessins, de même que les autres, à mon fils. Il a eu soin de les prendre tous du même point de vue. Il est résulté de là, que pour faire voir l'espace interne, jusqu'à la pointe des os coccx, l'inclinaison d'un bassin devait être un peu plus grande que celle d'un autre. Cette différence néanmoins est trop peu considérable, pour exiger de grands changemens ou de grandes restrictions.

La position relative des parties est la même dans presque tous les bassins. Les points de comparaison en sont plus faciles; ainsi de plus amples détails sont inutiles.

Les ischions, et surtout leurs tubérosités, sont dirigés plus en dehors. Si l'on suit leurs branches vers les pubis, on voit que l'angle qu'ils y forment est de 90 ou 100 degrés, tandis que le même angle, dans le bassin d'homme, n'est calculé qu'à 70 ou 80 degrés.

Les bords des branches inférieures des pubis, ou si l'on veut, les branches montantes des ischions sont dirigés plus en dehors; par là le bassin devient plus large, et est pourvu d'une ouverture plus ample au dessous de l'articulation pubienne.

Les cavités cotyloïdes sont placées plus en avant que dans les bassins d'homme; de là, les os pubis deviennent moins proéminents, comme je viens de le dire.

Le bassin de femme mis en rapport avec le tronc et les extrémités inférieures, fait voir que les reins sont plus excavés, ou, pour me servir d'une expression vulgaire, plus enfoncés; que l'angle de jonction de la dernière vertèbre lombaire avec le sacrum, est plus aigu; que l'inclinaison du bassin vers la ligne horizontale est plus grande; qu'aux articulations fémorales, les fémurs sont plus éloignés l'un de l'autre; que leurs cols ont une direction plus transversale, ce qui rend le siège plus large.

J'indique ces dernières particularités, parce qu'elles sont intimément liées avec la disposition du bassin, et qu'elles en dépendent pour ainsi dire.

La forme des bassins européens est si distincte
dans

dans les deux sexes, qu'il est difficile de s'y méprendre.

Mais, quelque prononcée que soit la différence entre les bassins d'homme et de femme, on voit suffisamment qu'ils portent le même type et qu'ils sont pris de sujets qui, pour la forme et le port, ne diffèrent pas beaucoup.

Transporte-t-on ses regards sur les bassins de Nègre et de Nègresse, quelle distance entre l'homme et la femme (*)! Le bassin de l'homme, quand il serait pris de quelque bête féroce, ne pourrait pas être d'une substance plus ferme ou avoir des os plus forts. Le bassin de la femme, au contraire, réunit la délicatesse et la légèreté à la rondeur. Mais quelque délicat que soit le bassin de la Nègresse, en comparaison de celui du Nègre, il est cependant privé, dans tous les exemplaires que j'ai examinés, de l'endroit transparent auquel, chez les femmes Européennes, les lames osseuses sont immédiatement unies ensemble. J'en ai trouvé seulement un vestige distinct dans le bassin d'une Nègresse très vieille qui cependant, vu au grand jour, ne paraissait pas être tout-à-fait privé de diploé. Mais, quoique le type de la race s'observe aussi dans le bassin de la Nègresse, on ne présumerait pas cependant, quant à la délicatesse de sa composition, qu'il fut pris de la même race que le

(*) V. Planche III et IV.

le Nègre. Tant l'homme montre ici de supériorité, quoique celle-ci le rapproche davantage des animaux. Cependant en observant la forme du bassin de la femme, quelque délicate que soit sa composition, il est également difficile d'en écarter l'idée de l'animalité.

La direction verticale des iléons; leur élévation aux tubérosités postérieures et supérieures; la grande proximité des épines antérieures et supérieures; la moindre largeur du sacrum (*); la moindre étendue des hanches; la petite distance entre le bord supérieur de l'articulation du pubis et la proéminence du sacrum; la brièveté des diamètres transverses, aux épines et tubérosités ischiatiques; la forme alongée que le bassin acquiert par là; tout cela rappelle à notre esprit, la forme du bassin des singes. Mais comme chez ceux-ci la capacité du bassin est suffisante pour faciliter l'ac-

(*) On ne doit pas entendre par là, qu'il est réellement moins large, que ne le serait celui de l'homme. Il est moins large relativement à celui des femmes blanches. Par cette moindre largeur, on est privé d'un des signes de différence par lequel, chez les Européens, le sacrum de l'homme est distingué de celui de la femme; de sorte qu'une plus grande délicatesse doit nous servir de signe de distinction: la différence néanmoins, tant de forme que de largeur, se remarque aussi très distinctement, quand on descend plus profondément dans le petit bassin.

l'accouchement ; elle est aussi en rapport ici , avec la moindre largeur de la tête du fœtus , qui , au surplus , se fraie facilement un passage sous la large arcade pubienne.

Si , après ces considérations , l'on porte encore une fois ses regards sur le bassin du Nègre , on remarquera que son rare volume n'est pas son seul caractère distinctif ; mais qu'il en est plusieurs autres qui , tous , indiquent la forme caractéristique de sa race.

La forme alongée observée aussi dans le bassin de la Nègresse , et qui , suivant nôtre opinion , approchait de celle des singes , est très distincte ici. Les os iléons offrent par là une figure singulière. Le sommet du plan incliné qui , chez les Européens , se trouve au milieu de la crête des os des îles , entre l'épine antérieure et supérieure et la tubérosité postérieure et supérieure , est situé , chez le Nègre , immédiatement sur la tubérosité postérieure et supérieure , et éloigné par là , autant que la nature peut le permettre , de l'endroit qu'il occupe chez les Européens.

Les épines antérieures et supérieures sont , par rapport aux cavités cotyloïdes , placées plus bas et aussi moins proéminentes. Les épines antérieures et inférieures sont plus rapprochées du bord de la cavité cotyloïde que chez les Européens , où existe une plus grande distance entre ces parties.

La longueur du diamètre antero-postérieur au détroit

supérieur du petit bassin, est très grande en comparaison de celle du diamètre transverse.

A l'intérieur du petit bassin, on trouve les épines ischiatiques plus rapprochées l'une de l'autre; ce qui ne doit pas seulement être considéré comme une suite de la moindre largeur du bassin; car l'on remarque, à peine, au détroit inférieur, un moindre espace que chez les Européens, les tubérosités ischiatiques n'étant pas moins éloignées l'une de l'autre. Le bassin est seulement ici, comme en haut, plus long à sa face antérieure; l'angle au dessous de l'articulation pubienne en est plus aigu, et l'ouverture plus étroite que dans les blancs.

Si le bassin de la Nègresse offre des signes d'un moindre degré de civilisation, celui de la femme Boschismanne approche encore bien plus de l'animalité (*). Je suis fâché de ne pas posséder le bassin d'un homme de la même race. Je manque par là les points de comparaison qui ne nous seraient pas moins utiles ici, que dans les considérations sur les bassins de mâle et de femelle Nègres et Blancs. Malgré cela, nous serons en état de donner d'autres points de comparaison qui pourront servir à déterminer la différence qui existe entre les bassins de Nègresse et de femme Boschismanne.

Quoique tous les deux soient placés au dernier
de-

(*) V. Planche V.

degré de l'échelle humaine, ils diffèrent sous tant de rapports que, selon tout ce qui en est venu à notre connaissance, le Nègre peut se considérer comme bien plus supérieur au Boschisman, que celui-ci ne l'est à la bête-brute.

Les voyageurs qui ont exploré, avec le plus de soin, l'état naturel de l'intérieur du sud de l'Afrique, et même les habitans de la ville du Cap, n'ont pas osé décider jusqu'ici, si le vagabondage qui exclut tout lien de société, doit être considéré comme la cause première et principale de l'animalité et de l'humeur sauvage dont on dépeint cette race, et, si les Hottentots ne sont pas originairement des Boschismans qui se sont rassemblés en hordes et ont, par là, fait un premier pas dans la civilisation.

Les Boschismans, en effet, placés sous des circonstances heureuses, sont susceptibles d'un certain degré de civilisation. Un garçon de dix ans que le Général JANSSENS avait pris sous sa protection et emmené en *Hollande*, en sert de preuve; je l'ai vu à *Amsterdam*; il avait alors atteint sa treizième année; et je fus témoin du développement que ses facultés intellectuelles commençaient à prendre. La femme Boschismanne qu'on a montrée aux curieux à *Paris*, sous le nom de *Vénus Hottentote*, et qui y a vécu pendant 18 mois, n'était pas, non plus, dépourvue de toute culture (*).

La

(*) Son caractère était gai, sa mémoire bonne, et el-

La grande ressemblance de forme d'un crâne d'Hottentot, mort en 1824, au *Cap de Bonne Esperance*, et qui me fut envoyé de là, avec la tête de cette femme Boschismanne, confirme l'opinion qu'ils descendent tous les deux d'une même race. Je crois aussi pouvoir déduire quelques argumens en faveur de cette hypothèse, de l'assertion de Mr. LICHTENSTEIN, que les divers caractères de la race des Hottentots sont doublement exprimés dans les Boschismans. Il dit expressément: „ Die allgemeine unterscheidenden Kennzeichen der Hottentotten Race: die breite platte Nase, die zwischen den Augen sich fast gänzlich verflacht, und die breit hervorragenden Wangenknochen werden bei der Magerkeit der Bosjesmans doppelt bemerkbar.” (*)

Si

elle reconnaissait, après plusieurs semaines, une personne qu'elle n'avait vu qu'une fois; elle parlait passablement le Hollandais, qu'elle avait appris au Cap; elle savait aussi un peu d'Anglais, et commençait à dire quelques mots de Français; elle jouait avec assez d'oreille de ce petit instrument qu'on nomme *Guimbarde*.

Voyez la description et la figure d'une *Femme de Race Boschismanne*, donnée par G. CUVIER, dans *l'Histoire naturelle des Mammifères*, par F. CUVIER et GEOFFROY-ST.-HILAIRE, pag. 3. Folio. Paris.

(*) Voyez *Reisen im Südlichen Africa in den Jahren 1803, 1804, 1805 und 1806*, von HINRICH LICHTENSTEIN. Erster Theil, Seite 187. und 188. Berlin 1811.

Si cette opinion vraisemblable pouvait acquérir de la certitude, il serait facile d'éclaircir les particularités diverses que tel observateur prétend avoir observé dans des femmes Hottentottes, et que tel autre assure ne pas exister, ou bien n'être propres qu'aux femmes Boschismannes. J'ai en vue le prétendu tablier, ou l'appendice des organes génitaux et la masse de graisse qui couvre les fesses et les hanches. Si ces deux organes, et particulièrement la masse de graisse, appartiennent exclusivement aux femmes des Boschismans, et si les femmes Hottentottes sont des êtres plus ou moins civilisés de la même race, je ne serais pas éloigné de croire, que le même état de civilisation put produire des changemens dans ces parties externes, et même les faire tout-à-fait disparaître. Dans ce cas elles pourraient exister chez celles qui sont moins éloignées de l'état sauvage primitif, et manquer en partie, ou tout-à-fait, chez les autres qui approchent plus des hommes civilisés.

Dans la femme Boschismanne morte à *Paris*, l'an 1815, ces deux phénomènes existaient dans toute leur force (*). La même masse graisseuse,

ain-

(*) „ Sa conformation, ” dit G. CUVIER, „ frappait
 „ d'abord par l'énorme largeur de ses hanches, qui
 „ passait 18 pouces, et par la saillie de ses fesses, qui
 „ était de plus d'un demi pied, etc.” l. c. pag. 35
 Et ensuite pag. 4: „ Elle tint son tablier soigneuse-
 „ ment caché, soit entre ses cuisses, soit plus profon-
 „ dément; et ce n'est qu'après sa mort qu'on a su
 „ qu'elle le possédait.”

ainsi que le tablier recouvrant les organes de la génération furent trouvés aussi, l'an 1824 au Cap, par le docteur HORSTOK, à la femme dont j'ai représenté le bassin, que je dois à la généreuse complaisance de ce médecin.

La présence d'une si grande quantité de graisse, comprimant continuellement les reins et les hanches, doit avoir une grande influence sur toute la stature du corps, mais particulièrement sur l'inclinaison du bassin et sur la dépression en dedans de la partie proéminente du sacrum.

Le célèbre G. CUVIER a très bien figuré l'attitude du corps, surtout pour ce qui regarde les reins. La position des genoux me semble cependant être moins heureuse. Car si je ne me trompe, par une telle prépondérance du bassin, les cuisses ne peuvent pas toujours se tenir en ligne droite sur les jambes, mais devront former, avec celles-ci, un angle plus ou moins grand.

Mr. CUVIER prétend que cette masse de graisse sert encore à rapprocher la femme Boschismanne des singes dont les femelles font voir quelquefois une disposition analogue (*).

En

(*) „Elles (ces masses de graisse) offrent une ressemblance frappante avec celles qui surviennent aux femelles des Mandrills, des Papions etc, et qui prennent, à certaines époques de leur vie, un accroissement vraiment monstrueux.” l. c. pag. 5.

En tout cas, il est certain que toute la forme du bassin indique l'inférieure condition de cette race.

On n'observe, dans aucun homme exempt de difformité, une direction si verticale des os des îles. Ils se distinguent en outre par leur hauteur très grande, en comparaison de leur largeur. Cette largeur est à peu-près d'un demi pouce moindre, que dans les bassins de femmes Européennes. Leur hauteur, au contraire, est de beaucoup supérieure à celle des autres, s'élevant à plus de la moitié de la quatrième vertèbre lombaire.

La table de la mesure des diamètres n'indique pas cette différence de hauteur. Mais cette égalité apparente dépend de ce que la profondeur du grand bassin est prise suivant la longueur du plan incliné entre la crête et le bord inférieur de l'iléon. La distance mutuelle des épines antérieures et supérieures des os des îles est d'un quart de pouce moindre que dans mon plus petit bassin de Nègresse; et il s'en faut bien de $\frac{3}{4}$ de pouce ou d'un pouce entier, dans les plus grands.

Les épines antérieures et inférieures qui, par l'inclinaison de la surface des iléons sont, chez les Nègresses, plus rentrantes que les épines antérieures et supérieures, sont placées ici presque en ligne droite sous elles. Tout cela donne, à ce bassin, la forme cylindrique que nous n'avons observée dans aucun des autres. Les épines ischiatiques sont tant éloignées l'une de l'autre,

tre, qu'en regardant à une inclinaison de 45° , d'en haut dans le bassin, on ne saurait apercevoir leurs pointes. Comme dans le bassin de Négresse, l'endroit transparent manque aussi dans celui de la femme Boschismanne. Il semble néanmoins qu'il existe ici moins de diploé entre la lame osseuse interne et externe que chez les Négresses. Le sacrum est plus concave, de haut en bas, que chez d'autres femmes. Sa base est plus proéminente dans le bassin. Il se forme par la grande concavité, à sa face postérieure, une éminence par laquelle il semble s'élever. Cette éminence devient encore plus grande par l'épaisseur des bosses qui environnent l'espace parabolique à la partie inférieure et postérieure du sacrum; car par là, la partie postéro-inférieure du sacrum devient bien plus élevée à son point de jonction avec les os coccx, que chez d'autres femmes. Cette plus grande épaisseur des bosses a, vraisemblablement, pour but d'augmenter les points d'insertion pour les fibres épaisses du tissu cellulaire dans lequel la masse de graisse, qui couvre les fesses et les hanches, est contenue.

Les tubérosités ischiatiques sont très raboteuses et épaisses. Leur face latérale et postérieure est plus large et plus élevée que dans tout autre bassin de femme.

Les cavités cotyloïdes sont dirigées plus en arrière qu'elles ne le sont ordinairement chez les femmes; par là, l'articulation pubienne est poussée

plus

plus en avant. Cette disposition aurait-elle lieu pour empêcher que le promontoire du sacrum, pénétrant plus profondément dans le bassin, l'espace compris dans le diamètre antero-postérieur du détroit supérieur n'en fut diminué?

Le col des fémurs est plus court que dans les femmes Européennes, et même que chez les Nègresses, et d'une direction plus oblique. Les fémurs sont, jusque bien au dessous des grands trochanters, beaucoup plus plats : ainsi voilà des caractères d'animalité (*) beaucoup plus prononcés que la capacité du bassin ne le ferait croire ; car quoique le diamètre antero-postérieur du détroit supérieur n'ait pas tout-à-fait la mesure qu'il a dans les femmes Européennes, la différence n'est cependant pas fort grande. Quelques-uns des autres diamètres sont même plus grands que chez celles-ci ; l'angle surtout au-dessous de l'articulation pubienne est bien plus grand que chez des femmes Européennes.

Cet espace plus grand, pour le passage du fœtus, sera probablement en rapport avec sa grandeur.

(*) On observa la même chose dans le cadavre de la femme Boschismanne dont on a parlé ci-dessus.

„ Les fémurs de cette Boschismanne, ” dit G. CUVIER, „ avaient une singularité notable ; leur corps était „ plus large et plus aplati d'avant en arrière ; leur col „ était plus court, plus gros et moins oblique. Ce „ sont tous là des caractères d'animalité ? ” Voyez l'endroit cité pag. 6.

deur. Le crâne de l'Hottentot adulte dont j'ai parlé ci-dessus, est, à l'endroit des bosses pariétales, d'après un mesurage exact, d'un demi pouce plus large que les crânes les plus larges de Nègres, que je possède (*). Mr. G. CUVIER a observé que la face est très large, surtout à l'arcade zygomatique (†). J'ai remarqué la même disposition dans un autre crâne d'Hottentot.

Sui-

(*) Le docteur M. J. WEBER, a fort ingénieusement remarqué que la forme du bassin est en rapport intime avec celle du crâne; voyez son Mémoire *über die Conformität des Kopfes und Beckens*; cette théorie a encore été plus amplement détaillée dans son *Neuer Beitrag zur Lehre von der Conformität des Kopfes und Beckens*. Voyez *Journal der Chirurgie und Augen-Heilkunde, herausgegeben von C. F. GRÄFE und PH. V. WALTHER. Vierter Band. Viertes Heft. Pag. 694 et suiv. Berlin 1823. 8°.* et *Verhandlungen der Kaiserlichen Leopoldinisch-Carolinischen Akademie der Naturforschert. Dritter Band. Pag. 413 et suiv. Bonn. 1823. 4°.*

(†) „ Son visage tenait en partie du Nègre par la
 „ saillie des mâchoires, l'obliquité des dents incisives,
 „ la grosseur des lèvres, la brièveté et le reculement
 „ du menton; en partie du Mongole par l'énorme gros-
 „ seur des pommettes, l'aplatissement de la base du nez
 „ et de la partie du front et des arcades sourcilières
 „ qui l'avoisinent, les fentes étroites des yeux.” Voyez
 l'endroit cité pag. 3.

Suivant l'opinion de WEBER (*), la longueur plus grande du diamètre transverse du détroit supérieur doit être mise en rapport direct avec cette largeur de la face, à l'endroit de l'arcade zygomatique.

Ainsi, comme le type de la forme que prendra le corps, parvenu à l'état adulte, se trouve déjà exprimé dans l'enfant qui vient de naître, la tête portera aussi, sans doute, les germes de son prochain développement, et en montrera, tant pour la grandeur que pour la forme, tous les caractères.

Je crois ainsi n'avoir pas trop dit, en supposant que la plus grande capacité du bassin, dans cette race, est fondée sur la plus grande largeur de la tête du fœtus.

Le Javanais se distingue, sous tant de rapports, des peuples dont nous avons considéré les bassins dans leur forme caractéristique, qu'on ne nous accusera pas de précipitation si nous leur attribuons, à cet égard, un caractère particulier. Vivant dans un climat dont la chaleur s'élève souvent dans les régions montueuses, à un degré considérable, mais ne se change jamais en feu brûlant qui consume la terre ou fait périr

(*) Il dit: „Eine Linie, gezogen von der ersten habensten Stelle des einen Jochbogens zur entgegengesetzten Seite und Stelle, stimmt mit dem Querdurchmesser der obern Apertur des kleinen Beckens überein; ich nenne sie den Querdurchmesser des Gesichts.“

Voyez Mémoires cités pag. 417.

la végétation ; habitant un sol qui semble se rafraîchir chaque année, et ne cesse jamais de communiquer, avec richesse, les fruits de sa fertilité ; se nourrissant surtout des productions du pays que son industrie cultive et recueille en abondance ; adorant un Etre Suprême, et tenu par là au stricte accomplissement de ses devoirs, il jouit de tous les avantages de la vie patriarcale ; tandis que son physique et son moral sont portés à un état de civilisation que nous aurions vainement cherché chez les Nègres et les Hottentots.

Il y a, dans la stature du Javanais, une admirable beauté de forme, dans son maintien, une délicatesse engageante, dans tous ses mouvemens, une singulière agilité, pour tout ce qui le touche ou l'affecte, un degré très élevé de sensibilité qui se déclare surtout dans son penchant pour la musique. Il n'y a donc pas de quoi s'étonner que cette délicatesse caractéristique se manifeste aussi dans le système osseux, et que le bassin, pour ce qui regarde sa forme et sa composition, y participe aussi. L'homme et la femme semblent posséder tous les deux, cette singulière délicatesse ; mais indépendamment de celle-ci, quant la forme caractéristique des bassins n'indiquerait pas leur différence, encore seroit-il facile de la déterminer ou par l'épaisseur de la substance ou par la différence d'apophyses, d'éminences, et de fosses.

Je donne la figure du bassin d'un homme de Java, mort à sa 36.^{ème} année, dans les environs de

de *Batavia* à l'hôpital de *Wel te Vreden*, (*) et d'une femme de Java, morte à sa 23.^{ème} année (†).

Au premier aspect, on croit voir des os de l'âge puéril; et il n'y a que l'observation des caractères décisifs de pleine maturité, qui puisse dissiper cette idée. Cette même persuasion nous apprend aussi que les muscles qui couvrent les surfaces osseuses du bassin, ou qui y prennent origine sont aussi d'une moindre épaisseur, d'une dureté et d'une force inférieure à celle des Européens, des Nègres et des Hottentots, et que cela a lieu dans les deux sexes, quoique le sexe masculin nous montre plus distinctement ce caractère.

Comme cette singulière délicatesse se trouve probablement déjà dans le fœtus et l'enfant nouveau né; il faut peut-être en déduire l'accouchement difficile des femmes de Java, quand elles sont en état de gestation, à la suite d'une liaison intime avec un Européen; car hors de là, elles ne souffrent pas de cette difficulté.

L'envoi du bassin d'une femme Javanaise que je reçus, il y a 23 ans, et dont j'offre ici la gravure, fut accompagné de l'observation, communiquée par lettre, de cette différence dans la facilité d'accouchement (§). J'ai souvent montré cet objet aux

sa-
(*) V. Planche VI.

(†) V. Planche VII. Il n'y a que trois os coccyx dans ce bassin. Mes autres bassins de femme Javanaise en ont quatre.

(§) Je la dois, ainsi que le bassin même, à feu Mr.

savans , qui désiraient voir ma collection , et leur ai fait observer alors la singulière légèreté , la petitesse apparente, et l'ouverture à peu près ronde, au détroit supérieur , de ce bassin.

Je crains cependant de décider , ou même de présumer , si cette circonstance a pu donner lieu à une note du célèbre E. VON SIEBOLD. A juger de son contenu, elle semblerait se rapporter aux Nègresses ; mais on a pu voir que cette observation n'y appartient pas ; aussi je n'ai jamais donné lieu à DEIMAN, médecin célèbre, qui les avait reçus d'un homme de l'art, qui pendant long temps avait exercé la pratique médicale à *Java*. Voici la copie de la lettre :

„ Monsieur,

„ Je joins à cette lettre, le bassin d'une femme de *Java*

„ que je présume être de 22 ou de 23 ans. J'en ai

„ encore d'autres à *Groningue*; mais ils sont dissous.

„ Vous vous étonnerez, sans doute, de la petitesse du

„ diamètre droit du petit bassin, et de son peu de pro-

„ fondeur; néanmoins elles accouchent facilement, parce

„ que leurs enfans ont peu d'occiput, et peut-être aussi

„ parceque leurs ligamens sont très élastiques. Au-

„ cune femme n'a jamais eu besoin de mon secours,

„ que celle qui avoit été fécondée par un Européen.

„ Après l'accouchement elles vont de suite se baigner

„ dans le fleuve et y nager, ce qu'elles ne sauraient

„ faire dans les derniers mois de la grossesse, faute de

„ ne pouvoir se tenir en équilibre etc.

10 Mars, 1802.

(signé) JACOBUS VAN DER STEEGE."

à une citation de mesures, telle qu'on la trouve dans cette note (*).

Le crâne raccourci des Javanais, semble comme imprimé dans la forme ronde du détroit supérieur du petit bassin qui est, à la vérité la plus distincte dans la femme, mais qui ne manque cependant pas dans l'homme. La moindre largeur du diamètre transverse de ce détroit, paraît nécessiter une plus grande pente en dehors des iléons, pour que cet espace puisse être mis en rap-

(*) „ An den Becken der Geschlechtsreifen Negerinnen,“ telle est la note, „ sollen sich alle Durchmesser umgekehrt verhalten und die Conjugata des Eingangs den grossen und der Querdurchmesser den kleineren Raum repräsentiren, wie dies meistens bei Thierbecken beobachtet wird; Herr Professor DOUTREPONT aus *Salzburg* und Herr Dr. GEHLER aus *Leipzig*, die mich auf ihrer Durchreise aus *Holland* besuchten, versicherten mich bei Herrn Prof. VROLIK in *Amsterdam* Becken von Negerinnen gesehen zu haben, welche dieses differirende Verhältniß von den Becken der Europäerinnen bestätigen.“

Voyez *Handbuch zur Erkenntniß und Heilung der Frauenzimmerkrankheiten* von Dr. ELIAS VON SIEBOLD. Erster Band. S. 11 und 12. *Frankfurt am Main* 1811.

Dans la seconde édition de cet intéressant ouvrage, les noms de Mrs. DOUTREPONT et GEHLER, et le mien, sont omis dans la note susdite, mais son contenu est, du reste, le même. Dans la traduction hollandaise, faite d'après la seconde édition, on trouve ladite note pag. 14 de la première partie du premier tome.

rapport avec l'abdomen et le thorax. Cette même pente fait aussi que les épines antérieures et inférieures sont dirigées plus en dedans que dans les autres bassins.

J'ai donné de préférence, la figure du plus petit de mes bassins de femme Javanaise, parce que celui-ci était accompagné de la lettre du docteur VAN DER STEEGE ; d'où l'on peut conclure, qu'un bassin ainsi formé, est parfaitement approprié à un enfantement facile (*), ce qu'au reste, les diamètres font deviner.

Cela n'empêche cependant pas, que dans d'autres bassins, plusieurs de ces diamètres et même tous puissent être plus grands ; mais malgré cette plus grande capacité, la forme et la singulière légèreté se font toujours voir. Le peu de proéminence de la base du sacrum mérite, en premier lieu, d'être considéré surtout dans le plus grand et le plus petit de mes bassins. Si l'on ajoute à cela que, dans aucun des bassins d'autres races, les épines ischiatiques sont si rentrantes, on pourra déduire suffisamment, de tout ce qui vient d'être dit, en quoi consiste la forme caractéristique des bassins Javanais.

Je pourrais terminer ici les observations sur la diversité des bassins, dans certaines races humaines, si je ne croyais qu'il est d'un grand intérêt d'examiner quelle serait l'influence que le mélange de races éloignées pourrait avoir sur la forme du bassin.

Cet-
(*) Voyez note (§) page 25.

Cette influence étant la plus manifeste dans le bassin de femme, j'en ai représenté un (*). Il est pris d'une femme, dans le second degré de transition de la race Ethiopienne à l'Européenne, ou, en d'autres termes, d'une femme dont la mère étant fille d'un blanc et d'une Nègresse, est ordinairement nommée *Mulâtre*; tandis que celle-ci s'étant aussi mariée avec un Européen, a mis au monde une soi-disant *Mestiche* (†).

Je suis fâché de ne pas posséder d'autres exemples

(*) V. Planche VIII.

(†) Dans la colonie de *Surinam*, on a des dénominations fixes pour les diverses nuances de Noirs et de Blancs. D'après la notion que je dois à la bonté d'un propriétaire instruit, qui y réside, je les insérerai ici.

Si un blanc féconde une Nègresse, on nomme les individus formant la première génération, hommes de couleur, ou *Mulâtres*.

Les enfants d'un blanc et d'une *Mulâtre* sont des *Mestiches*.

Un blanc et une *Mestiche* produisent les *Kastizes*.

Le mélange d'un blanc avec une *Kastize* donne les *Poestizes* (*Poustizes*) qui ressemblent aux blancs, et sont considérés comme tels dans la colonie.

Ainsi les *Poestizes* forment la quatrième génération depuis le premier mélange.

Si un *Mulâtre* féconde une Nègresse, les individus qui en proviennent sont des *Carboegers* (*Carbouguers*).

Si des *Mulâtres* s'accouplent, les enfants qui en proviennent conservent leur nom.

plés de pareils objets. Leur comparaison serait très avantageuse pour en déduire si la grande et la singulière capacité que nous remarquons ici, doit être considérée comme une suite constante de ces transitions.

Sa forme se distingue de celle des bassins de Négresse. Les iléons qui s'élèvent en arrière, dans ceux des Négresses, ont ici leur point le plus élevé tout en avant. Ils se rattachent cependant à ceux de leur race originaire, en ce que les épines antérieures et supérieures sont beaucoup plus rentrées que chez les femmes Européennes.

Il s'ensuit de là que, nonobstant que le point le plus élevé de la crête des os des îles se trouve dans la même direction où il est observé ordinairement chez les femmes Européennes, il s'approche plus des épines antérieures et supérieures.

Le diploé manque, environ au milieu des os des îles, de la même manière qu'on le voit chez des femmes Européennes. L'endroit où il manque a cependant moins d'étendue; de sorte que les caractères des deux races auxquelles cette femme doit son origine, s'y trouvent réunies.

Le détroit supérieur, la capacité et le détroit inférieur du petit bassin, surpassent la mesure ordinaire.

L'aspect de ce bassin m'a aussi fait observer, comme un point intéressant, la hauteur de l'articulation pubienne qui est ailleurs si nuisible à la largeur de l'arc des os pubis; mais qui a du beau-
coup

coup favoriser ici le passage de la tête du foetus. L'excédant de l'articulation pubienne de la mesure ordinaire, est uniquement dû à la position plus élevée des branches horizontales des os pubis, à leur réunion pour former une articulation. Il n'a, par conséquent nulle influence sur la position basse à laquelle elles descendent ordinairement; de sorte que si l'on ne considère pas le point élevé, la hauteur du bassin du côté antérieur n'égalera même, qu'à peu-près, la mesure ordinaire. Aussi l'angle de l'articulation, ou du soi-disant arc pubien ne perd rien, mais semble plutôt être agrandi.

Voilà l'explication d'un phénomène qui, considéré isolément, semblait être contraire aux institutions ordinaires de la nature.

La prolongation en haut de l'articulation pubienne me paraît être du nombre de ces déviations peu intéressantes qu'on observe souvent dans des bassins, d'ailleurs bien conformés, et qui n'ont aucune mauvaise influence sur les fonctions de la vie, ou sur d'autres opérations qui en dépendent.

Ces légères déviations ou modifications, peuvent aussi avoir lieu dans plusieurs des autres parties de l'organisation, sans que les fonctions en soient troublées; elles disposent même quelques-unes à une action plus étendue. Car, quoique la forme humaine ne soit qu'une, elle permet néanmoins, dans cette unité, une diversité indéfinissable.

La destination plus élevée de l'homme exigeait

un

un développement graduel de facultés, qui, intimement liées avec les modifications de son être, n'en dépendent pas directement, mais donnent néanmoins, l'organisme par lequel les fonctions de l'ame se manifestent dans toute la grandeur et le perfectionnement dont l'homme est susceptible.

Une partie du corps étant donc si intimement liée avec l'autre, et l'une, pour ainsi dire, déterminée par l'autre, la raison seule nous apprend, et l'expérience nous le confirme, que les parties, auxquelles tient la conservation de l'espèce, doivent aussi subir certaines modifications, aussitôt que le reste du corps se distingue par des particularités.

Je crois avoir vu la confirmation de ce principe dans la comparaison raisonnée des bassins de quelques races. Je sou mets volontiers mon essai au jugement d'un public judicieux, espérant profiter de ses observations.

F I G U R E S.

- PLANCHE I. *Bassin d'un homme Européen.*
 ——— II. *Bassin d'une femme Européenne.*
 ——— III. *Bassin d'un Nègre.*
 ——— IV. *Bassin d'une Nègresse.*
 ——— V. *Bassin d'une femme Boschismanne.*
 ——— VI. *Bassin d'un homme Jayanais.*
 ——— VII. *Bassin d'une femme Jayanaise.*
 ——— VIII. *Bassin d'une Mestiche.*



TABLE DE COMPARAISON ENTRE LES BASSINS DE DIFFÉRENTES RACES HUMAINES (1).

	Distance du milieu de la crotte de l'iléon d'un côté à l'autre.	Distance de l'épine supérieure et antérieure de l'iléon d'un côté à l'autre.	Profondeur ou hauteur du grand bassin. (2)	Diamètre antéro-postérieur ou sacro-pubien.	Diamètres obliques du détroit supérieur du petit bassin. (3)	Diamètre large ou transverse du détroit supérieur du petit bassin.	Diamètre droit de l'excavation pelvienne.	Diamètre transverse de l'excavation pelvienne.	Diagonale s'étendant de l'arcade pubienne à la saillie du sacrum.	Diamètre antéro-postérieur, ou cono-pubien, sans rétroflexion du coccyx.	Diamètre transverse antérieur du détroit inférieur du bassin.	Diamètre transverse postérieur du détroit inférieur du bassin.	Diamètres obliques du détroit inférieur du bassin.	Paroi postérieure du petit bassin.	Paroi latérale du petit bassin.	Paroi antérieure du petit bassin.	Angle du dessous de l'articulation pubienne ou arcade des pubis.
Bassin d'homme Européen.....	8 p. 2 du Rh. (a)	8 p. 1 du Rhin	3 p. 2 du Rhin	4 p. 2 du Rhin	4 p. 2 du Rhin	4 p. 10 l. du R.	5 p. du Rhin	4 p. 1 du Rhin	5 p. 2 du Rhin	3 p. du Rhin	4 p. 2 du Rhin	3 p. 2 du Rhin	3 p. 7 l. du R.	5 p. du Rhin	3 p. 1 du Rhin	4 p. 2 du Rhin	75°.
Bassin de femme Européenne.....	8 p. 2	7 p. 10 l.	3 p. 1	4 p. 1	4 p. 2	5 p.	5 p.	4 p. 1	4 p. 2	3 p. 2	3 p. 10 l.	3 p. 2	4 p.	4 p. 1	3 p. 2	4 p. 1	93°.
1. ^{re} Bassin de Nègre.....	8 p. 2	7 p. 2	4 p. 1	4 p. 1	4 p. 2	4 p. 2	5 p. 2	4 p.	5 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 7 l.	5 p. 2	4 p.	4 p. 2	67°.
2. ^{de} Bassin de Nègre.....	8 p. 2 l.	7 p. 1	3 p. 2	4 p.	4 p.	3 p. 10 l.	4 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	3 p.	3 p. 2	5 p.	3 p. 2	4 p. 2	60°.
3. ^{me} Bassin de Nègre.....	8 p. 2	7 p. 1	3 p. 2	4 p.	4 p. 2	3 p. 10 l.	4 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	3 p.	3 p.	3 p.	3 p. 2	4 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	64°.
1. ^{re} Bassin de Nègresse.....	8 p. 2	7 p. 1	3 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	4 p. 2	4 p. 2	4 p. 1 l.	4 p. 2	3 p.	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	4 p.	3 p. 2	4 p. 2	104°.
2. ^{de} Bassin de Nègresse.....	8 p. 2	7 p. 1	3 p. 2	3 p. 10 l.	4 p. 2	4 p. 2	5 p.	4 p.	4 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	100°.
3. ^{me} Bassin de Nègresse.....	7 p. 2	6 p. 10 l.	3 p.	3 p. 2	4 p. 2	4 p. 2	4 p. 2	3 p. 2	4 p. 2 l.	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2 l.	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	95°.
Bassin d'homme Javanais.....	8 p. 2	7 p. 2	3 p. 7 l.	3 p. 2	4 p. 2 l.	4 p. 2 l.	4 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	3 p.	3 p. 2	3 p. 10 l.	3 p. 2	4 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	77°.
1. ^{re} Bassin de femme Javanais.....	8 p. 2	7 p. 2	3 p.	4 p.	4 p. 2	4 p. 2	4 p. 2	3 p. 10 l.	4 p. 2	3 p.	3 p. 2	3 p.	3 p. 2	3 p. 2	3 p.	4 p. 2	90°.
2. ^{de} Bassin de femme Javanais.....	8 p. 2	7 p. 10 l.	3 p. 2 l.	4 p.	4 p. 10 l.	4 p. 10 l.	4 p. 2	4 p. 5 l.	4 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	4 p.	4 p.	4 p. 2 l.	3 p. 2	4 p. 2	105°.
3. ^{me} Bassin de femme Javanais.....	8 p. 2	7 p. 2	3 p. 1 l.	3 p. 1 l.	4 p. 2 l.	4 p. 2	4 p. 2	3 p. 1 l.	4 p. 2	3 p. 2	3 p. 10 l.	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	96°.
Bassin de femme Boschiamane.....	7 p. 2	6 p. 2	3 p. 2	3 p. 10 l.	4 p. 2	4 p. 2	5 p. 2	4 p. 2	4 p. 2	3 p. 2	4 p.	4 p. 2	4 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	105°.
Bassin de femme Mestiche.....	9 p. 2	8 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	5 p.	5 p. 2	5 p. 2	5 p.	4 p. 2	3 p. 2	4 p. 2	4 p. 2	4 p. 2	3 p. 2	3 p. 2	4 p.	95°.

(1) La petite différence, qu'on remarque entre les dimensions de nos gravures de bassins, et celles données dans cette table, dépend du raccourcissement que le papier subit par le desséchement, après l'impression. Ce raccourcissement diffère même dans le papier de la même trousse; cette différence pourra aussi varier dans chaque plaque du même objet.

(2) Comme on ne s'est presque pas servi, dans les ouvrages traitant de l'art des accouchements, des mesures métriques, je n'ai pas voulu m'écarter en cela, de la méthode ordinaire. Un pouce du Rhin équivaut à 13 p. de Paris et 14 p. de Londres; ce qui prouve que la différence entre ces mesures usitées n'est pas grande.

(3) On entend par cette mesure, la longueur de plus inclinée tirée entre la partie la plus élevée de la crotte, et le bord inférieur de l'os iléon, au détroit supérieur du petit bassin.

(4) Les diamètres obliques ne sont pas toujours parfaitement égaux. Celui de l'articulation sacro-iliaque droite, jusqu'à la branche horizontale gauche de l'os du pubis, est ordinairement un peu plus grand que le diamètre oblique gauche. J'ai pris, pour déterminer la longueur de tous les diam., le terme moyen de cette différence, lorsque celle-ci existait dans quelque bassin.

TABLEAU DES DISTANCES

Distance de l'épine au p. de la	Distance de l'épine au p. de la	Distance de l'épine au p. de la	Distance de l'épine au p. de la
1. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
2. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
3. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
4. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
5. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
6. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
7. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
8. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
9. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
10. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
11. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
12. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
13. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
14. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
15. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
16. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
17. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
18. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
19. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2
20. Basin de l'homme japonais.....	8 p. 1/2	8 p. 1/2	8 p. 1/2

